

Réf: Dossier N° 078733

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GREYHOUND ENERGY »

Siège social Abidjan, Port-bouet, PORT-BOUET JEAN FOLLY,
LOT 218, EN FACE DE L'EGLISE CELESTE, Lot 218, Ilot 218

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 20/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GREYHOUND ENERGY »

Objet :

- SERVICE DE FORAGE ET DE PRODUCTION,
- LOGISTIQUE,
- CONSULTANT,
- MAN POWER SERVICE ET LOCATION DE VOITURE,
- PRESTATION DE SERVICES,
- PROCESSUS DE VISA ET D'IMMIGRATION,
- IMPORT-EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (15,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, PORT-BOUET JEAN FOLLY,
LOT 218, EN FACE DE L'EGLISE CELESTE, Lot 218, Ilot 218

Dirigeant(s) : M DOGBATSEY ERNEST KWAME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00953 du 18/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°08044/GTCA/RC/2022 du 18/03/2022

